

---

## CE MOIS-CI DANS LES FOLIA

Pour la première fois, le pharmacien a la possibilité de se voir rémunéré pour des entretiens d'accompagnement de patients. Il s'agit de l'accompagnement de patients asthmatiques qui sont traités pour la première fois par un corticostéroïde inhalé. Cette nouvelle mesure rappelle la nécessité de divulguer une information adéquate et claire, également par le pharmacien, sur l'usage correct de médicaments dont l'usage n'est pas aisé. Adopter une bonne technique d'inhalation n'est pas évident, surtout vu la diversité des formes (poudre, aérosol doseur, suspension pour nébuliseur) et des dispositifs d'inhalation. Ce serait également une bonne chose si cette mesure pouvait donner lieu à plus de concertation entre le médecin, le pharmacien et le patient.

Ces dernières années, la position concernant la vaccination des femmes enceintes a fondamentalement changé. C'est particulièrement le cas pour le vaccin contre la grippe. Il n'est cependant pas facile de discerner clairement sur quelles données repose cette recommandation de vaccination systématique contre la grippe. Le présent numéro des Folia s'efforce de présenter les informations disponibles à ce sujet, et sur base desquelles la rédaction formule une conclusion.

Le présent numéro apporte également des informations sur les modifications administratives concernant le remboursement par l'assurance maladie des contraceptifs chez les femmes de moins de 21 ans. Une réglementation temporaire existait déjà depuis quelques années pour les femmes de moins de 21 ans, mais celle-ci n'est désormais plus d'application et est remplacée par une nouvelle réglementation.

**VISITEZ NOTRE SITE WEB [www.cbip.be](http://www.cbip.be) ou [www.bcfi.be](http://www.bcfi.be)**

### ADRESSES DE CORRESPONDANCE

#### Rédaction

(à propos du contenu des publications du CBIP)

CBIP

c/o Campus Heymans - Blok B, 1<sup>er</sup> étage

De Pintelaan 185, 9000 Gent

E-mail: [redaction@cbip.be](mailto:redaction@cbip.be)

#### Administration et problèmes techniques

CBIP

c/o Agence Fédérale des Médicaments et

des Produits de Santé (AFMPS)

Eurostation, bloc II, 8ème étage

Place Victor Horta 40, boîte 40, 1060 Bruxelles

Adresses e-mail:

[specialites@cbip.be](mailto:specialites@cbip.be) (à propos des spécialités reprises dans le Répertoire Commenté des Médicaments)

[administration@cbip.be](mailto:administration@cbip.be) (à propos des changements d'adresse e-mail, demandes des Folia ou du Répertoire; les changements d'adresse postale se

font automatiquement par la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale)

[informatique@cbip.be](mailto:informatique@cbip.be) (à propos des aspects

techniques concernant le site Web et les versions électroniques du Répertoire)

### COMITE DE REDACTION

T. Christiaens (Université Gent), G. De Loof (Domus Medica) et J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain), rédacteurs en chef

M.H. Antoine (Université Libre de Bruxelles), G. Beuken (Société Scientifique de Médecine Générale), M. Bogaert (Université Gent), D. Boudry, A. Crepel, P. De Paepe (Université Gent), N. Fierens, L. Hamtiaux, G. Laekeman (Katholieke Universiteit Leuven), I. Latour, D. Leyh (Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé), T. Roisin (Centre Belge de Pharmacovigilance), J. Van Campen, R. Vander Stichele (Université Gent), A. Van Ermen, L. Vansnick (Association Pharmaceutique Belge).

---

Les Folia Pharmacotherapeutica sont publiés sous l'égide et la responsabilité du Centre Belge d'Information Pharmacotherapeutique (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie), a.s.b.l. agréée par l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS)

Editeur responsable:

T. CHRISTIAENS  
Nekkersberglaan 31  
9000 Gent

Les informations publiées dans les FOLIA PHARMACOTHERAPEUTICA ne peuvent pas être reprises sans l'autorisation du Comité de rédaction. Elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins publicitaires.